

Malgré tous ses bienfaits, la sécurité sociale belge encadre encore trop peu les maladies mentales.



Pixelbay

Maladies psychologiques : les oubliées de la santé belge

La sécurité sociale belge, malgré ses qualités, possède une faille : les soins psychologiques. Mal pris en charge et peu remboursés, ils sont pourtant voués à devenir un problème sanitaire majeur.

Thomas Modave

Il est certaines idées qui nous semblent être gravées dans le marbre. Parmi celles-ci, l'idée que la sécurité sociale belge est une des plus généreuses au monde. Avec comme corollaire que la santé est fort bien protégée dans notre pays. « Si on compare notre sécurité sociale avec d'autres sécurités internationales, on ne peut pas se plaindre », affirme Paul Boon, médecin traitant de la maison médicale de Tirlemont. Un avis partagé par Samantha Simons, actuelle assistante sociale à l'hôpital Saint-Nicolas d'Eupen et ancienne travailleuse dans un planning familial. « Par rapport à mon expérience du planning familial, je trouve que la sécurité sociale était suffisante. On pratiquait là le tiers payant, c'est-à-dire que les personnes payaient maximum 6 € la consultation. »

UN TABLEAU PAS SI IDYLLIQUE

Malgré ce qu'on pourrait qualifier de compliments, ces professionnels s'accordent aussi pour dire que la sécurité hospitalière belge souffre de quelques défauts. En tête de gondole de ces derniers, on retrouve la prise en charge des maladies mentales et des troubles psychologiques. « En termes psychiatriques et psychologiques, il y a peut-être un manque dans la sécurité sociale, avoue Philippe, également assistant social à l'hôpital d'Eupen. Si ce manque était comblé, cela permettrait peut-être quelquefois d'éviter certaines hospitalisations. »

Difficile de lui donner tort quand on voit la réforme belge



Les assistants sociaux de l'hôpital d'Eupen trouvent que la sécurité sociale belge encadre trop peu les maladies mentales.

des soins de santé mentale datant de 2009. Nommée « Psy 107 », elle décrit son objectif principal comme le fait de « sortir la santé mentale des murs de l'hôpital en transformant une partie de l'offre de soins résidentielle en une offre communautaire ». En somme, de supprimer ou de suspendre des places d'hôpitaux d'habitude réservées aux problèmes mentaux. La prise en charge hospitalière se transformerait donc en prise en charge mobile, qui irait chez le patient directement.

Une réforme ambitieuse qui chute pourtant sur de nombreux obstacles, financiers notamment. Les hôpitaux restent donc des acteurs incontournables dans le traitement des maladies mentales, malgré le manque de personnel et de place.

UN PROBLÈME MAJEUR

Il semble pourtant de plus en plus urgent de s'atteler à cette problématique. L'organisation mondiale de la santé estime en effet qu'un adolescent sur cinq souffre de problèmes

mentaux, alors que l'institut Itinera remarque que notre pays consacre 6,1 % des ressources allouées aux soins de santé aux maladies mentales. Près de moitié moins que chez nos voisins directs, chez lesquels ce taux monte jusqu'à 10 %.

La Belgique semble donc encline à continuer à fournir des soins de santé physiques accessibles à tous, mais semble oublier qu'un corps sain va de pair avec un esprit qui l'est également.

PORTRAIT

©Emanuel Crooy



Thomas Modave
22 ans – Uccle

Je vis actuellement à Bruxelles depuis cinq ans, mais ai vécu avant cela à Goé, près de la communauté germanophone. D'où le fait que j'ai appris l'allemand, et non le néerlandais, à l'école.

Je suis audiophile (comprenez : j'écoute de la musique tous les jours), fan de l'écrivain Lovecraft et je possède un intérêt profond pour la politique belge. Ça n'arrive pas tous les jours.

Concernant les médias, je n'ai pas de réelle préférence tant que je peux amener une information intéressante de manière efficace. Ce qui fait toute la différence, peu importe le média.

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille. »

Déclaration universelle des droits de l'homme
Article 25, alinéa 1 (extrait)

La prévention comme clé de voûte

Au-delà des problèmes mentaux, et malgré les soins prodigués par les divers membres du système de santé belge, la prévention semble être une face du problème à ne pas occulter. Paul Boon, médecin traitant de la maison médicale de Tirlemont, atteste qu'« une pauvreté médicale a bien plus de causes que la simple pauvreté financière. L'aspect social, l'aspect éducatif, le fait d'être élevé d'une certaine manière : tout cela est beaucoup plus important comme facteur causal dans la santé d'une personne que l'aspect financier. »

Des paroles soutenues par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui, dans un de ses rapports, confirme que « près des deux tiers des personnes que l'on sait souffrir d'une pathologie mentale, ne vont jamais se faire soigner auprès d'un professionnel de la santé. Le rejet social, la discrimination et les négligences empêchent ces malades de bénéficier des traitements. » L'OMS affirme que plus d'un adulte européen sur quatre a souffert de problèmes mentaux dans le courant de l'année écoulée.